Société : l'arrêté anti-mendicité entre en application p. 6-7



Destination Babylone au Neudorf

Le premier budget participatif a été remporté par le projet d'embellissement de la rue de Thann. Clé du succès : une communication bien ficelée.



a s'est joué à rien du tout, à quelques voix. Une heure avant la clôture des votes, ils nous sont passés devant. » Un brin amer, Robin Hellot reconnaît la défaite. Exit son projet d'installation d'un skatepark en béton au cœur de la place de l'Étoile, devancé de 88 voix par les « Jardins de Babylone de la rue de Thann ».

Avec 1 339 votes enregistrés sur la plateforme participer.strasbourg.eu, c'est le projet d'embellissement de cette rue du quartier de Neudorf qui arrive en tête parmi la quinzaine de propositions déposées sur ce secteur. À la clé, un financement via l'enveloppe de 160 224 euros allouée par la Ville de Strasbourg à Neudorf dans le cadre du budget participatif. Robin Hellot, professeur de skateboard de 26 ans, avait pourtant un projet bien ficelé: un skatepark intégré au paysage urbain, accessible à tous. « L'idée répondait à une véritable demande. Ça permettrait de désengorger celui de la Rotonde.»

Pour cette première édition du budget participatif, la Ville a alloué 1 % de son investissement 2019 au financement ■ Claire Guerry et Fredj Cohen ont défini un code couleur végétal pour la rue de Thann.

215projets déposés sur la plateforme participer. strasbourg.eu

3,82 euros, c'est le budget participatif par habitant de Strasbourg de dix projets, un par quartier, avec un montant calculé proportionnellement au nombre d'habitants. Soit un total d'un million d'euros répartis sur dix territoires. Indispensable selon Chantal Cutajar, adjointe au maire en charge de la démocratie locale : « Nous avons fait un état des lieux de la démocratie participative à Strasbourg et le constat était sans appel : les citoyens et les conseils de quartier sont désenchantés. Ils se demandent à quoi ils servent. »

Une campagne de proximité

Fredj Cohen et Claire Guerry, peintres et sculpteurs installés à l'atelier du Cherche-Soleil, au 2 rue de Thann, sortent donc grands vainqueurs à Neudorf. Leur projet est estimé à 95 000 euros, répartis entre des travaux de voirie, l'installation de sculptures et la végétalisation des trottoirs et pieds d'immeubles. Pour se hisser à la première place, le duo d'artistes a adopté une stratégie de communication offensive : « On a vite compris qu'il fallait porter le projet, que c'était à nous de faire notre publicité », affirme Claire

Guerry. Elle et Fredi Cohen ont joué la carte de la proximité, en installant une permanence dans la rue, en déposant des flyers dans les boîtes postales et en organisant des réunions d'information. Dans la dernière ligne droite, la phase de votes en avril, ils ont placardé des affiches sur les portes d'immeubles et investi le marché tous les samedis pour solliciter des suffrages. Face à leur principal obstacle, celui de la démarche en ligne, ils n'ont pas hésité à distribuer des guides expliquant pas à pas la marche à suivre. « Ils ont mené une véritable campagne de lobbying citoyen », témoigne Lucile Colin, en charge du budget participatif pour la Ville.

En comparaison, le projet de skatepark, davantage destiné aux jeunes, partait avec un handicap. Le règlement du budget participatif n'autorise à voter qu'à partir de 16 ans : « J'ai discuté avec les parents des élèves de mon école de skate, pour les convaincre de voter à la place de leurs enfants », explique Robin Hellot.

« Une petite poignée d'habitants »

« Jardins de Babylone, ça a quelque chose d'utopique, on voulait les faire rêver ». Voilà une trentaine d'années que Fredj Cohen travaille rue de Thann. Celui qui peste contre « les conneries de l'art contemporain » se réjouit de pouvoir ramener du beau et du sens. « lci, au carrefour avec la rue du Maennelstein, on va installer un ralentisseur décoré d'une mosaïque de pavés », se réjouit-il.

Malgré tout, quelques commentaires critiques apparaissent sur la plateforme : « Bien dommage et égoïste de consommer 1 % du budget (ndlr : d'investissement) de la Ville à une seule rue et qui ne bénéficiera qu'à une petite poignée d'habitants. » Claire Guerry en est consciente, le budget participatif devrait profiter à encore plus de monde. Même constat pour l'élue Chantal Cutajar qui souhaite, à terme, multiplier par cinq la part allouée au dispositif.

Julia Toussaint

Coup de jeune à Vendenheim

Un ambitieux plan de modernisation et d'extension transforme la zone commerciale du nord de l'Eurométropole afin de la rendre plus attractive.

n flot toujours plus dense d'automobiles se presse dans le dédale qui découpe le gigantesque complexe commercial, au pied du Cora Mundo. « C'est une véritable catastrophe pour y accéder », explique Gérard Konrad, adjoint à la mairie de Mundolsheim, en charge de l'aménagement.

La zone commerciale nord, à cheval sur les communes de Lampertheim, Mundolsheim, Reichstett et surtout Vendenheim, accumule depuis plusieurs années problèmes structurels et congestion de ses voies d'accès. Les travaux de réaménagement ont débuté fin 2018 dans la partie sud afin d'y installer le futur échangeur autoroutier qui reliera directement l'A4 à une voie centrale circulaire, le Ring.

En même temps, la zone commerciale s'étend vers le sud. Là, pelleteuses et engins de chantier s'affairent tandis que les premières structures pointent déjà leurs poutres de métal vers le ciel.

70 % de trafic en moins attendus à Vendenheim

« Les communes aux alentours, comme Mundolsheim, seront moins envahies par les voitures », précise Gérard Konrad. Ce désengorgement attendu devrait diminuer le trafic de 70 % entre la sortie d'autoroute et Vendenheim. Un avis partagé par Eliane Martz, habitante de Mundolsheim: « Je suis pour ces changements mais j'attends de voir. Je n'y vais jamais le samedi, c'est trop blindé. Je préfère y aller la semaine. » Le projet, initié par l'Eurométropole en 2008, a été confié en 2013 à l'entreprise Frey aménagement à l'issue d'un appel d'offre. Après le lot sud et le Ring, les travaux se prolongeront avec le renouvellement commercial du lot centre et le terrassement pour un agroparc, sorte de promenade pédagogique où agriculteurs et producteurs locaux se côtoieront.



Ces changements sont bien accueillis par la majorité des commerçants de la zone. Pour Gérald Thomae, gestionnaire du magasin Irijardin, « c'est sûr que ça va rebooster l'activité. Et puis, le futur ring passera devant mon magasin ». Christian Dries, PDG de Dries Médical, est plus dubitatif : « Je reste septique. Je suis sidéré qu'ils n'aient prévu qu'un seul échangeur autoroutier. »

Aujourd'hui, la zone commerciale compte 150 000 m² de surface de vente, 180 commerces, 3 000 emplois et affiche 427 millions d'euros de chiffre d'affaires pour une aire de chalandise de 150 000 habitants. « C'est la première zone en terme de surface commerciale de l'Eurométropole », d'après son vice-président en charge du commerce, de l'artisanat et des zones d'activités, Jean-Luc Herzog.

Mais à l'image de tous les grands ensembles commerciaux, la zone de Vendenheim arrive à bout de souffle. Ses difficultés de fonctionnement entrainent « une perte Les travaux de terrassement du lot sud, réalisés par la société Lingenheld, devraient être terminés en septembre 2020. d'attractivité et de chiffre d'affaires », d'après l'Eurométropole.

À cette faramineuse restructuration vont s'ajouter 40 000 m² de surface commerciale supplémentaires. Ils mobiliseront entre 2 000 et 6 500 emplois en fonction des différentes étapes.

Mixer loisirs et commerces

Ce type de projet détonne alors que les hypermarchés ferment boutique, à l'image d'Auchan, et privilégient le retour aux plus petites surfaces de proximité. Un contexte qui n'inquiète pas Jean-Luc Herzog: «On est sur un système intermédiaire entre le système de la grande distribution qu'on a connu et les modèles futurs des commerces avec du loisir et des magasins. La zone commerciale classique est morte et on doit ajouter autre chose. Comme, par exemple, le futur agroparc mais aussi de l'escalade ou des restaurants ». Un vrai pari sur l'avenir et qui demande du temps pour se concrétiser : les travaux devraient durer jusqu'en 2029.

Nicolas Robertson

millions d'euros investis pour la rénovation de la zone commerciale

Clochers en danger

Géré dans l'urgence, le patrimoine religieux risque de se dégrader, voire d'être mal rénové quand les interventions se font à la hâte.



es peintures, je les connaissais quand j'étais adolescent. » Philippe Eber, pasteur de l'église Saint Pierre-le-Jeune depuis 2012, fréquente l'édifice depuis ses 14 ans et a vu le bâtiment se dégrader au fil des années. Des fresques datées du XIV^e siècle, « aujourd'hui, il ne reste plus rien! »

Outre les peintures, toute l'église, située en plein centre-ville, est menacée. « C'est un des monuments historiques phares de Strasbourg et c'est celui qui est le plus en piteux état », déplore le pasteur. La place devant la porte principale s'affaisse, l'humidité ronge la façade extérieure du bâtiment qui souffre de remontées capillaires. Paradoxe : c'est une restauration menée dans l'urgence en 1990 qui est responsable de la dégradation. L'installation de radiateurs contre les murs, tout comme la mise en place de bancs, ont accéléré la détérioration de la pierre. « Tant que nous ne régions pas ce problème, cela ne sert à rien de restaurer les fresques. Elles seraient aussi vite abîmées », explique Philippe Eber.

En matière de patrimoine, l'urgence est mauvaise conseillère. À l'église

À l'église Saint Pierre-le-Jeune, des travaux de rénovation menés dans l'urgence en 1990 accélèrent la dégradation des pierres.

millions d'euros : le coût estimé pour les travaux de Saint Pierrele-Jeune

million d'euros : c'est le montant de l'emprunt de la paroisse de Saint-Guillaume, à dépenser avant octobre sous peine de pénalités. luthérienne Saint-Guillaume, en bordure de l'Ill, la paroisse a chiffré à 3 millions d'euros les travaux pour raieunir le bâtiment. L'édifice blanc, qui se démarque des constructions voisines, lui appartient. lci, les travaux ont commencé: deux vitraux rénovés, une chapelle entièrement remise à neuf, deux facades repeintes. Mais, selon le pasteur Christophe Kocher, « le badigeon utilisé pour les façades commence déjà à décrépir, il reste des traces des échafaudages... Pourtant, la restauration date à peine de trois mois! » L'intervention dans l'urgence s'est opérée « sous la pression de la Ville, en pleine rénovation des quais ». Selon Christophe Kocher, « la municipalité exigeait des façades remises à neuf le plus rapidement possible ».

Résultat: la peinture est un cache-misère sur des murs humides étouffés par un enduit en ciment. « Il faudrait tout piquer et enduire les parois de chaux », observe le pasteur. Mais cette restauration serait beaucoup plus onéreuse et longue pour cet édifice inscrit aux monuments historiques.

Au Port-du-Rhin, à la chapelle de la Rencontre, l'urgence prend encore un autre visage. Les paroissiens espèrent redynamiser le lieu et attirer des fidèles. Construit après la Seconde Guerre mondiale, le bâtiment n'a connu aucune restauration depuis plus de 70 ans. Dans le quartier historique du Port-du-Rhin, il n'y a plus de communauté protestante. Mais les résidents des constructions récentes sont un potentiel public. Aujourd'hui, ce sont les habitués de l'église voisine Saint-Matthieu qui assistent aux deux cultes par mois, par solidarité. Mais ils ne se rendent pas à la chapelle en hiver, faute d'isolation. Le grand défi est donc de rendre le lieu fréquentable en toutes saisons, tout en préservant les poutres apparentes, de style architectural suisse. « Il est important pour la communauté religieuse d'être présente dans ce quartier. Il faut lui redonner vie », explique Jacky Landmann, conseiller presbytéral chargé du suivi des travaux. « Avec les nouveaux logements, il aurait été idiot de quitter les lieux. D'où l'urgence de la restauration.» D'autant plus que lorsqu'un quartier sort de terre, les églises mettent 10 à 20 ans à s'implanter, selon Jacky Landmann.

> Stacy Petit Sophie Piéplu

Europe: cours débutant

Des associations tentent de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'Union européenne. Avec un succès mitigé.



à on voit le Palais des droits de l'homme, le Palais européen. Ah non, c'est pas ça...». Bouchra, questionnaire en main, fait le tour du quartier européen avec sa classe de 4° du collège Fustel de Coulanges de Strasbourg.

De la Cour européenne des droits de l'homme à Arte en passant par le Parlement et le Conseil de l'Europe, la vingtaine d'élèves est répartie en petits groupes. À la demande de Valérie Monorchio, leur professeure d'allemand, Europe Directe, une association financée par la Ville, le Département et la Région, leur a concocté un jeu de piste axé sur dix questions.

Bouchra a déjà des notions sur le sujet, elle a visité le Parlement européen lorsqu'elle était en primaire. Sa camarade, Désirée, n'est quant à elle jamais venue dans le quartier et ne compte pas y revenir: «Je ne sais pas si ça m'intéresse les institutions européennes parce que je sais pas ce qu'ils font au Parlement ». Une semaine plus tôt, c'était au tour d'une classe de Haute-Loire d'assister à une intervention d'Europe Directe sur les institutions et la citoyenneté européenne. Evan,

■ Isabelle Kerdudo fait partie de la quarantaine d'intervenants de Europe Directe.

49,9%

Le taux de par-

ticipation aux

élections euro-

péennes 2019à

Strasbourg

élève de la classe de 3°, s'est montré distant: « On n'est pas trop impliqué. On apprend à être citoyen européen mais on ne se fait pas d'avis. Parce que, pour nous, être citoyen c'est surtout voter et on n'a pas l'âge. »

Promouvoir l'Europe du quotidien

Pour Aude Bouveresse, professeure en droit européen à l'université de Strasbourg, le désintérêt au sujet de l'UE s'explique par un manque de connaissances : « La jeunesse est européenne quand elle se rend compte que l'UE s'inscrit dans leur quotidien. Si on mettait une pancarte devant un stade précisant que son installation a été permise par des fonds européens, ils comprendraient. » Il faudrait multiplier les explications et les interventions auprès des jeunes. « Je pense que les cours dispensés en primaire devraient se poursuivre au collège et au lycée », estime-t-elle.

Car si l'Europe figure au programme de quatrième et à celui du lycée, c'est davantage par le prisme de l'histoire qu'elle est abordée et moins par les apports contemporains. Aude Bouveresse déplore d'ailleurs que même ses étudiants de licence de droit ne maîtrisent pas le rôle des institutions européennes.

Sensibiliser les jeunes au vote

De son côté, l'association des Jeunes Européens Strasbourg - composée de jeunes âgés de 16 à 35 ans - a organisé mi-mai un atelier sur l'engagement pour une vingtaine de jeunes en service civique chez Unis Cité. Dans leur local à Schiltigheim, Arnaud Wittmer, animateur des Jeunes Européens, lance: « Faites des groupes en fonction d'une thématique pour laquelle vous voulez vous engager au quotidien!» Dans un brouhaha général, les jeunes, âgés entre 17 et 23 ans, choisissent les thèmes de la lutte contre le réchauffement climatique, l'égalité femmehomme ou encore l'accès à l'éducation pour tous. Chaque groupe se met à une table et dispose d'une vingtaine de minutes pour écrire sur des pancartes les problèmes qu'ils constatent et les solutions proposées. « C'est une facon de leur montrer qu'ils peuvent avoir une opinion et l'exprimer en votant ce 26 mai », explique Arnaud Wittmer.

La question écologique fédère

Mais l'atelier ne fait pas l'unanimité. Alexis a écrit une pancarte avec Solène sur la parité, sans pour autant établir un lien entre son engagement et la politique : « Je ne suis pas intéressé par la politique, je ne sais même pas ce qu'est le Brexit. Ça ne m'intéresse pas même au niveau national.» Contrairement à Mirana, sa collègue qui s'investit pour lutter contre le réchauffement climatique et souhaite l'exprimer à travers son suffrage : « Je ne vais pas voter pour des programmes mais pour sauver la planète. » Une conviction qu'éclaire le résultat de l'élection européenne en France. Un quart des jeunes entre 18 et 24 ans ont voté pour la liste Europe écologie - Les Verts de Yannick Jadot.

> Marie Pannetrat Stacy Petit

Mendiants « agressifs » : persona non grata

Entré en vigueur le 25 avril un arrêté anti-mendicité suscite la polémique. Applicable en trois lieux du centre de Strasbourg, son efficacité reste à démontrer.



ranck, Julien et Christophe font le guet chaque jour sur la place du Marché-Neuf, tous les trois à l'affût des voitures qui arrivent. Les deux premiers sont à la rue depuis plusieurs années. Christophe, lui, bénéficie depuis quelques mois d'un logement grâce à l'allocation aux adultes handicapés. Ces trois amis se retrouvent chaque matin autour de la fontaine centrale pour aider les automobilistes à trouver une place ou à porter leur courses. Ils peuvent gagner jusqu'à 15 euros chacun par jour. Mais en étant sur cette place, la bande est directement visée par l'arrêté anti-mendicité « agressive » pris par le maire socialiste Roland Ries, le 25 avril dernier. Le texte interdit de 10h à 20h durant les périodes estivales (du 25 avril au 30 septembre) et de Noël (du 23 novembre au 31 décembre) l'occupation « prolongée » de la rue des Grandes-Arcades et des places du Marché-Neuf et du Temple-Neuf, lorsque celle-ci « remet en cause la jouissance paisible par des comportements inappropriés ».

Priés de quitter les lieux, les mendiants reviennent peu de temps après

Si Franck, Julien et Christophe disent comprendre cette initiative pour lutter contre les plus agressifs, ils regrettent que la police leur demande à eux aussi de quitter les lieux alors qu'ils ne font assurent-ils, rien de mal. « La police nous met tous dans le même sac quand elle passe, c'est pas juste, mais on revient quoi qu'il en soit car il n'y a qu'ici qu'on peut aider les gens », explique Julien, 37 ans. Le plus jeune des trois est à la rue depuis cinq ans après des passages en prison.

Il est vrai que l'arrêté n'a pas bouleversé la donne depuis son entrée en vigueur : si, effectivement, les sans-abris Franck, Julien et Christophe sont des habitués de la place du Temple-Neuf.

sont plus fréquemment priés de quitter les lieux, ils ne font qu'un simple tour de pâté de maisons le temps que les forces de l'ordre partent. « La police est pas mal venue fin avril. Mais les mêmes individus reviennent, donc ça ne change pas grand-chose même si tous ne sont pas méchants », tempère ce commerçant de la place. « Le maire devrait plutôt mobiliser les logements vides de la ville pour nous aider, ce serait plus utile pour les gens qui vivent dans les squats comme moi » estime Franck, qui garde le sourire malgré son divorce et son poste de vigile perdu.

Cet arrêté a suscité une vague d'indignation dans les milieux de gauche, mais également au sein de la majorité. Ils étaient une bonne centaine, ce samedi 11 mai, à s'être regroupés autour de la statue du général Kléber sur la place portant son nom. Représentants d'associations, de collectifs ou de mouvements politiques, tous ont pris la parole sous un soleil qui jouait avec la pluie pour dénoncer un arrêté « contre la raison ».

Du racisme social, selon les opposants

Syamak Agha Babaei, vice-président de l'Eurométropole et proche du mouvement Génération.s de Benoît Hamon, est devenu en quelques jours le fer de lance du combat contre cet arrêté. « Ce texte est inutile car l'arsenal législatif permet déjà de lutter contre les crimes et les délits », explique ce médecin urgentiste de profession. «Les problèmes seront simplement déplacés et le seul résultat sera de stigmatiser les plus pauvres, c'est du racisme social! » renchérit celui qui est également membre du Labo Citoyen, une initiative strasbourgeoise ayant pour but de faire émerger les solutions citoyennes pour la ville.

le nombre de lieux à Strasbourg concernés par l'arrêté À ses côtés, le docteur Alexandre Feltz, adjoint au maire sans étiquette, en charge de la santé publique et environnementale, tient, lui, un discours plus nuancé : « Roland Ries a malgré tout fait un équilibre en restreignant l'arrêté sur certaines zones seulement, contrairement au désir de Robert Herrmann, l'adjoint à la sécurité, de l'établir sur toute ville. » Avant la pluie, Gabriel Cardoen, membre du comité bas-rhinois du collectif anti-raciste " D'ailleurs nous sommes d'ici", a dénoncé la volonté du maire de séduire les commerçants en vue des prochaines municipales : « Cette mairie soit-disant de gauche veut tout simplement séduire la droite! », réagit ce chômeur de 26 ans. Pour lui, il s'agit de « cacher la pauvreté pour mettre en avant la prospérité et tout ce qui n'est accessible qu'à une minorité ».

Des commerçants exaspérés, des policiers placides

Ces arguments ne passent pas auprès de la plupart des commerçants des zones concernées par l'arrêté. Pour Sylviane Jardin, directrice de la charcuterie Porcus, place du Temple Neuf, ces contestataires sont hors-sol: « C'est facile de critiquer lorsqu'on ne vit pas cette situation, à savoir vivre avec des sans papiers menaçants, qui hurlent et empêchent les passants de circuler normalement et nous de travailler tranquillement ». Elle se montre cependant compréhensive des difficultés: « J'ai conscience qu'il s'agit d'un problème plus profond qui ne se résoudra pas par un simple déplacement de personnes. Mais, honnêtement, la loi actuelle semble insuffisante pour agir. »

À quelques pas de la charcuterie, Tom Schmidt est responsable de l'horlogerie Schmidt-Lutz et partage le même constat : « Le problème n'est pas qu'ils soient SDF mais qu'ils foutent le bordel. J'habite au dessus de la boutique et c'est insupportable : avec leurs bouteilles qu'ils balancent, leurs canettes et leurs joints, c'est sale partout. Il faut les condamner plus sévèrement. » Un voisin porte, lui, un discours plus extrême, mais a préféré garder l'anonymat : « Cet arrêté ne va pas assez loin, il devrait s'étendre sur toute l'année. Ce sont ici des mendiants organisés, des gens qui ont tendance à se faire assister continuellement. . . ».

Un policier observe le débat avec placidité. Pour lui, cet arrêté ne changera rien : « Ce texte ne va pas changer la face du monde, on n'a pas attendu un arrêté pour intervenir... À partir du moment où il y avait des troubles à l'ordre public, on intervenait déjà », rappelle-t-il.

Face à la polémique, Roland Ries et Robert Herrmann (PS) ont signé une tribune dans les médias locaux pour tenter d'apaiser le feu des critiques. Dans ce texte, ils précisent que cet arrêté n'a « aucun rapport avec la mendicité classique » et n'est valable qu'à titre « expérimental » avant une évaluation en juin. Les deux hommes politiques rappellent également leur attachement à la solidarité en faveur des plus démunis, et évoquent les moyens humains et financiers « considérables » qui leur sont consacrés chaque année. Leurs opposants n'ont pas désarmé : ils ont saisi les avocats pour tenter de faire annuler cet arrêté par le tribunal administratif.

Thu Thuy Nguyen Jonathan Trullard le nombre de collectifs citoyens demandant à Roland Ries d'annuler l'arrêté

« J'ai complètement perdu pied »

Travailler dans le secteur de la santé ne prémunit pas de l'alcoolisme, a constaté le tribunal correctionnel en mai.

« Vous comparaissez pour la troisième fois devant le tribunal et vous dites ne pas être alcoolique. Et il faudrait qu'on vous croit sur parole!» Le président du tribunal correctionnel de Strasbourg hausse la voix et ne cache plus son exaspération. Face à lui se tient un homme grisonnant, en chemise blanche et blouson de cuir noir. Hubert W. a 64 ans. Ce médecin en retraite a été arrêté à Bischheim, le 6 février dernier, après une chute à scooter. Il est alors incapable de se lever et tient des propos incohérents. Au rappel de ces faits, le prévenu lève les yeux au ciel : « J'ai bu 4 ou 5 verres de whisky. Je me suis laissé aller, mais je ne suis pas alcoolique. » Son avocate dresse le portrait d'un homme brisé : il y a neuf ans, après la mort d'une amie dans un accident de la route et le suicide de son collègue, il claque la porte de son cabinet. C'est le burn out. Ce soir de février, il avait appris le décès d'une ancienne patiente de 36 ans. « Monsieur W. n'est pas addict à l'alcool. Il éponge juste les coups durs », expliquet-elle. « Rien n'interdit de vous saouler chez vous, rappelle le juge. Mais pourquoi prendre la route ? Vous êtes sensibilisé à cette question de par votre ancienne profession. » L'ex docteur est condamné à 4 mois de prison avec sursis, obligation de soins et interdiction de fréquenter les bars pendant 2 ans.

Sylvie E., 50 ans, s'avance maladroitement à la barre. Cette aide soignante comparait pour conduite sous l'emprise d'un état alcoolique, en récidive. Le 25 octobre 2018, à 21h30, elle perd le contrôle de son véhicule. Des passants lui prennent les clefs de sa voiture pour l'empêcher de repartir. « Madame, êtes vous alcoolique ? » lui demande le magistrat. « Bien entendu que non monsieur le juge », souffle Sylvie E. « Je ne suis pas sûr que ce soit une pratique normale de boire des bières fortes, seule, sur le parking d'un Leclerc », réplique-t-il. Séparation, perte de la garde de son fils, préparation du concours d'aide soignante, l'année 2018 ne l'a pas épargnée, avance son avocate. « J'ai complétement perdu pied », reconnait la prévenue. Elle aussi écope de 4 mois de prison avec sursis et obligation de soins.

« J'ai eu de la chance qu'il n'y ait eu personne entre le poteau et ma voiture », reconnaît Louise P. Le 17 octobre 2018, très alcoolisée en sortant d'un bar de la Krutenau à Strasbourg, la jeune femme n'a pu faire qu'une centaine de mètres au volant de son véhicule avant le choc. Le dépistage retient un taux de 2,5 grammes d'alcool par litre de sang. Un record pour cette chargée de clientèle dans une mutuelle étudiante, déjà condamnée il y a un an pour les mêmes faits. « Je n'ai rien à faire dans un tribunal, affirme-t-elle. Je pense que j'ai un réel problème avec l'alcool. » L'aveu est spontané. Une prise de conscience évidente, mais qui met le président d'audience en rogne. « Vous avez 23 ans vous n'êtes plus une gamine, vous connaissez Uber. Si vous n'êtes pas capable de donner l'exemple, qui le fera? » Là encore, les 3 mois de prison sont accompagnés d'un sursis, d'une obligation de soins et de l'interdiction de fréquenter les bars pendant 2 ans.

Sophie Mercier

Besançon et Marseille sont des villes qui ont expérimenté par le passé un arrêt

similaire.

Rassemblement de jeûne

Dans l'islam, le ramadan est un moment de partage, familial, un mois placé sous le signe de la charité. Or certains musulmans sont loin de leur famille, voire n'en ont plus. C'est le cas des jeunes étrangers arrivés seuls sur le sol français avant l'âge de 18 ans. Le Château d'Angleterre, à Bischheim, accueille 150 de ces mineurs. Ils logent dans des appartements en colocation, suivent des cours de français ou des CAP menuiserie et jeûnent jusqu'au coucher du soleil.

Aziza Riahi est éducatrice spécialisée. Le 22 mai au soir, elle a donné rendez-vous à une quinzaine de jeunes pour cuisiner et célébrer ensemble l'iftar, la fin du jeûne. Ismaël est originaire de Guinée, il est chargé de préparer le mafé, un poulet frit sauce beurre de cacahuète. Mauri est ivoirien, il cuisine un plat à base de bœuf et de légumes. 21h15, tout le monde s'attable, les assiettes passent de main en main, les boissons circulent, c'est l'heure de la rupture du jeûne.

Marie Pannetrat, Julia Toussaint











Au lycée de la Meinau, enseignants et administration se demandent comment appliquer la réforme du bac à la rentrée 2019.

vec la réforme du lycée. fini les trois filières S, ES et L du lycée général. Elles sont remplacées par des enseignements de tronc commun et trois enseignements de spécialité en Première, puis deux en Terminale, que les élèves choisissent parmi les 11 possibles. Peu de lycées pourront les proposer tous. C'est le cas de Couffignal, où seules 7 spécialités sont prévues selon l'« étude de répartition horaire » du 31 janvier 2019. Établi par le Rectorat, ce document alloue aux lycées de l'académie les heures d'enseignements en fonction du nombre d'élèves prévus à la rentrée prochaine. Le 5 mars, le conseil d'administration du lycée Couffignal a voté contre le plan en raison du nombre d'heures attribuées.

Des effectifs très inégaux

Il a également un deuxième problème: les vœux de spécialité émis par les élèves et présentés mercredi 22 mai par le proviseur se traduisent par des effectifs très inégaux. Les maths, sorties du tronc commun, sont très demandées. Tout comme la physique-chimie. Ce n'est pas le cas Réunis en assemblée générale à la Maison des Syndicats, le lundi 27 mai, les enseignants se mobilisent contre la réforme Blanquer.

160 élèves de Seconde du lycée Couffignal sont concernés par la réforme de la spécialité « Langues, littératures et cultures allemandes », que seuls deux élèves ont choisie, ce qui est bien en dessous du seuil des 8 élèves nécessaires pour le maintien d'une classe de spécialité. Quoi que prévues par le Rectorat, 4 heures d'allemand vont donc disparaître. Elles serviront à doter à la place un autre groupe de maths. « Je comprends les élèves qui ne se lancent pas dans une spécialité cohérente avec leur parcours », reconnaît Nathalie Roussel, l'une des trois professeurs d'allemand du lycée général. Mais elle déplore que ces heures soient perdues pour les professeurs enseignant l'allemand.

Autre nouveauté de la réforme pour les professeurs : les dédoublements de classe et les heures d'aide personnalisée aux élèves ne sont plus prévus par la dotation horaire globale, établie par le Rectorat. Ces heures dépendent désormais du choix des établissements qui disposent pour cela d'une enveloppe appelée « marge ». À Couffignal, la marge est de 16 heures pour les deux classes de Première. En conséquence, les dédoublements de classe ne sont plus prévus en langue vivante. Si les professeurs d'anglais,

par exemple, veulent faire cours en demi-groupes, ils devront chaque année piocher dans les heures de « marge ». Pour cela, ils devront s'entendre, voire négocier avec leurs collègues. Car la « marge » doit servir aussi aux autres dédoublements de classe (les travaux pratiques en physique-chimie et en SVT, par exemple). Mais aussi à l'aide personnalisée aux élèves (2 heures prévues en maths et en français en 2018, qui ne le sont plus en 2019), à la création d'un nouveau groupe de spécialité (à l'image des maths où les effectifs des élèves correspondent à 3 classes) et aux enseignements optionnels: langues anciennes, arts, EPS... et LV3.

Un risque pour la LV3

La 3º langue vivante, appelée LVC, fait désormais partie des enseignements optionnels. Le plus souvent dans le Bas-Rhin, il s'agit de l'italien. Elle est aussi financée sur les heures de « marge » d'un établissement. Donc en concurrence avec les autres matières. Ce qui, à plus longue échéance, risque de nuire à l'existence même de la LVC dans un certain nombre de lycées. D'autant

plus qu'avec la réforme, la LVC va peser beaucoup moins dans la note finale du baccalauréat. Alors que dans le présent bac, les points au dessus de la moyenne forment un bonus, dans le nouvel examen, les résultats des options telle la LVC seront fondus dans la moyenne générale des deux années de Première et Terminale qui représentera 10 % de la note finale. Quant à l'espagnol, pour éviter que les élèves s'en détournent, Couffignal le propose en LV2. Mais ses 2h30 hebdomadaires seront désormais piochées dans la marge. Un des effets de la réforme, qui, selon Ali Kiliç, professeur de français et membre du Collectif Couffignal contre la

réforme des lycées, « crée des tensions entre les matières qui cherchent à récupérer des heures. Par exemple, on entend dire que l'allemand, c'est du luxe, ce qui n'est pas le cas des maths. » La réforme s'appliquera aux élèves qui rentrent en Première en 2019. Rebelote, en 2020, quand elle touchera aussi la Terminale.

Lycée 4.0 : le grand test

Dès septembre, les élèves de Seconde de 175 lycées du Grand Est seront munis gratuitement d'ordinateurs, qui remplaceront les manuels papiers.

bjectif: « lycée 4.0 ». En septembre prochain, 110 000 tablettes et ordinateurs seront distribués principalement aux élèves de seconde de 175 établissements du Grand Est par la Région qui, depuis la décentralisation, a en charge le fonctionnement des lycées. Cette nouvelle étape résulte d'un processus lancé en 2017 sur la base de lycées volontaires. Progressivement élargi, le dispositif bénéficie d'un coup de pouce supplémentaire du Conseil régional : à la rentrée 2019, les équipements numériques seront désormais attribués gratuitement. Exit les traditionnels manuels papier : les nouveaux outils de travail centraliseront tous les nouveaux programmes. Le tout-numérique, décidé en accord avec l'Éducation nationale, sera généralisé à l'ensemble des 353 lycées du Grand Est d'ici 2020.

Cumulé à la réforme du bac du ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, le déploiement du dispositif soulève des questions sur les outils et les usages. Alors que, répètent certains enseignants, ils n'ont eu pour choix que la date d'application du lycée 4.0 dans leur établissement : la rentrée 2019 ou celle de 2020 ?

Les contenus notamment suscitent des interrogations. Pour la Région et l'Éducation nationale, il ne s'agit en aucun cas de PDF de livres scolaires. En espagnol, par exemple, le lycée 4.0 permet aussi la lecture d'articles de journaux ou le visionnage de vidéos. Or, Martin Stucki, professeur de mathématiques au lycée Jean-Rostand, s'alarme de l'adaptation minimale des éditeurs à ce nouveau support de cours : « Pour l'instant ce sont de simples manuels en PDF améliorés. Il ne sera pas possible de visualiser l'entièreté d'un exercice. C'est moins pratique qu'un livre et pourtant je ne suis pas réticent au numérique.»

Les enseignants craignent, par ailleurs, de manquer de connaissances sur ces nouveaux outils. Et ce, même si des référents numériques ont été désignés dans chaque lycée pour former et aider le corps professoral à utiliser la plateforme Moodle qui permet de créer des parcours d'enseignement. 353 le nombre de lycées de la Région Grand Ces doutes ont ainsi conduit le lycée hôtelier Alexandre-Dumas d'Illkirch à adopter un règlement intérieur qui stipule que l'utilisation du numérique relèvera de chaque professeur.

« Il faut vivre avec son époque »

Réaction inverse pour cette professeure d'anglais de Marcel-Ruddloff aux Poteries : «Il faut vivre avec notre époque, réagit-elle. Pour ma part, je fais déjà des quizz interactifs et les élèves utilisent leur portable pour répondre. » Marc Neiss, délégué académique au numérique au Rectorat, défend également ce choix : «Contrairement aux idées reçues, on ne passera pas huit heures par jour devant un écran. C'est de la pédagogie à la carte. »

Les syndicats SNES et FSU déplorent qu'aucun bilan ne soit établi par la Région depuis 2017. Le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) de l'Inspection académique du Haut-Rhin a lancé une enquête sur les deux premières années d'expérimentation dans quatre lycées du département. Sur 151 professeurs, seuls 21,8% portent un jugement positif sur le tout numérique dans leur pratique pédagogique et 82,7 % expriment un besoin de formation. Mais pour l'académie de Strasbourg, la question de l'évaluation pédagogique est prématurée : « La mise en place d'un projet nécessite deux-trois ans, précise Marc Neiss. On n'a pas les moyens, dans une phase de mise en œuvre, de mesurer l'impact pédagogique. » Un laboratoire de l'université de Lorraine a été mandaté par le Rectorat pour mesurer, à terme. les effets de ces outils sur le contenu.

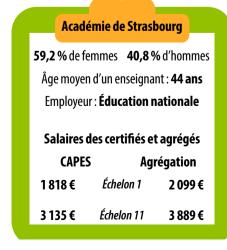


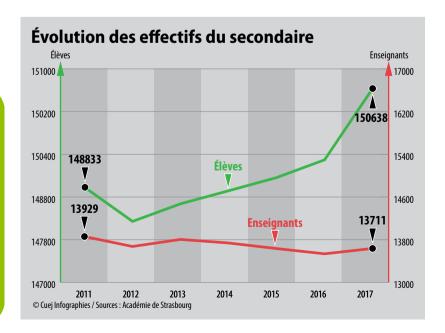
millions d'euros investis par la Région Grand Est en 2019 dans l'achat des 110 000 ordinateurs

Comment devenir enseignant titulaire du second degré, filière générale **AGRÉGATION** AGRÉGATION **CAPES** Concours externe spécial Concours interne Troisième concours ➤ Titulaires d'un doctorat 5 ans d'expérience dans le service public ➤ 5 ans d'expérience dans ➤ Titulaires d'un master le service privé Sans condition de diplôme **Enseignants titulaires** Certifiés ou agrégés Concours interne **AGRÉGATION** · 3 ans d'expérience dans **Concours externe** Concours externe l'enseignement privé ➤ Titulaires d'un master Inscrits en master Titulaires d'une licence **Enseignants non-titulaires** Contractuels de l'enseignement public Suppléants de l'enseignement privé \blacktriangleright Bac +2 ou +3 ➤ Bac +2 ou +3 en rapport avec la discipline enseignée

Profil des enseignants

Sources: http://www.devenirenseignant.gouv.fr/ • https://vocationenseignant.fr





Julie B., une prof en devenir

En attente de son affectation pour la rentrée de septembre, la jeune femme de 24 ans s'inquiète de l'impact de la réforme du lycée sur son futur métier.

h15 - Julie B. sort de son immeuble rue du Faubourg-National et monte dans le tramway F. Elle se rend à l'Ensemble Saint-Georges, un site de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, avenue de la Forêt-Noire

Âgée de 24 ans, la jeune femme travaille pour l'IEP en tant que vacataire depuis 2015. Ce matin, elle surveille les étudiants de première année pendant un partiel de macroéconomie. Accueil des élèves, distribution de brouillons, Julie B. veille au bon déroulé de l'épreuve jusqu'à 11h.

Diplômée d'un master en Histoire, elle se destine à devenir professeure dans le second degré. Avec deux années de préparation à l'agrégation, un Capes obtenu en 2018 et un poste dans un établissement de sciences politiques, Julie B. semble bien lancée.

À partir du mois de septembre, elle sera stagiaire de l'Education nationale. Si elle rejoint un lycée, elle sera concernée par la nouvelle spécialité enseignée dès la classe de première: Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques. Il lui faudra alterner entre ses cours et son affectation dans un établissement. La même formule que ses camarades étudiant à l'ESPE, à quelques détails près: « J'ai déjà validé un Master. Si tout va bien, je serais exemptée de cours de langues et du mémoire de fin d'études. »

11h15 - Fin de partiel, Julie B. réceptionne les copies, les compte et remet la salle en ordre. Elle donne ensuite un coup de main au service administratif avant de rentrer chez elle.

Pendant son temps libre, elle se rend au Palais universitaire pour aider ses amis qui préparent le Capes. « Passer des concours c'est stressant, il faut connaître certaines astuces », confiet-elle. La Dunkerquoise a obtenu son Capes haut la main : « Je suis dans le premier décile du classement



national.» Celui-ci fonctionne sur un système de points et détermine en grande partie son affectation pour l'an prochain. Pacsée avec son compagnon, Julie B. espère bénéficier d'un rapprochement de conjoint. Elle est optimiste : « J'ai de grandes chances d'être prise dans l'académie de Strasbourg.»

15h - De retour dans son appartement sous les toits, Julie B. appelle deux syndicats de l'enseignement. Elle a des questions sur la stratégie à adopter pour obtenir son premier choix: « C'est comme des grands frères. Ils nous aident dans nos démarches. » Au téléphone, elle fait part de ses doutes quant à la réforme du lycée : « Qui va enseigner la nouvelle spécialité? Serat-il possible de passer des certifications complémentaires ? » De l'autre côté du fil : « Non ce n'est pas prévu. » Tout professeur d'histoire-géographie en sera un potentiel enseignant. Julie B. est d'autant plus surprise : « Ce n'est pas la même chose d'enseigner l'histoire et les sciences politiques.» Son interlocuteur la rassure sur un autre point : « La réforme Julie B. a obtenu son Capes en 2018 et espère être affectée en Alsace.

Ecole supérieure du professorat et de l'éducation, (ex-IUFM)

CAPES

Certificat d'aptitudes au professorat de l'enseignement du second degré. Permet d'enseigner au collège et en lycée général et technologique. ne changera pas le nombre de postes pour les staaes de la rentrée 2019.»

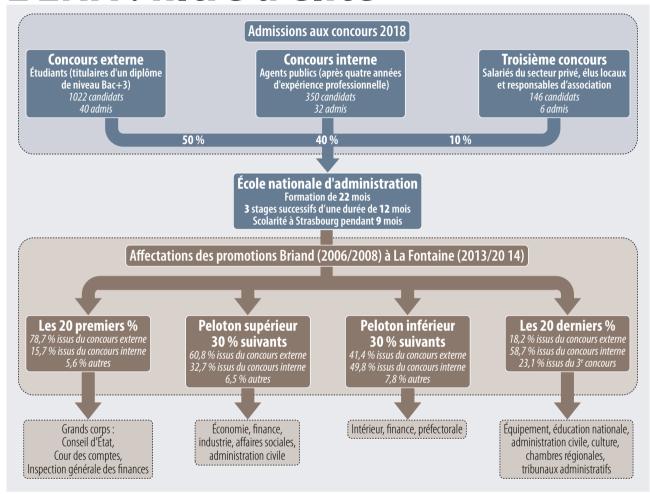
Pour ceux n'ayant pas encore le Capes, d'autres interrogations demeurent. Les épreuves seront-elles modifiées? Le nombre de places au concours va-t-il changer sensiblement? Sur ces questions, la commission nationale qui travaille sur le sujet a pris beaucoup de retard.

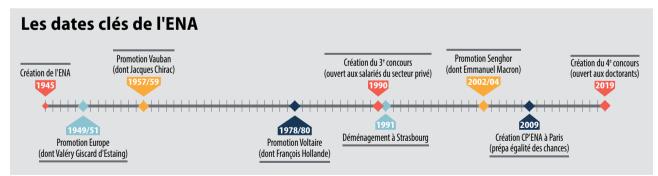
17h30 - Julie B. téléphone à une amie qui est dans la même situation. Elle lui fait part des réponses des syndicats et de ses interrogations.

La jeune femme devra formuler ses vœux d'ici le 6 juin. Elle prendra connaissance de son affectation académique début juillet et devra peut-être attendre fin août, à la réouverture des établissements scolaires, pour connaître les classes dans lesquelles elle enseignera: « Psychologiquement, c'est difficile de ne pas savoir où je vais atterrir. »

Dossier réalisé par Pauline Dumortier, Héloise Lévêque Nicolas Massol Nathan Ramaherison

L'ENA: filtre à élite





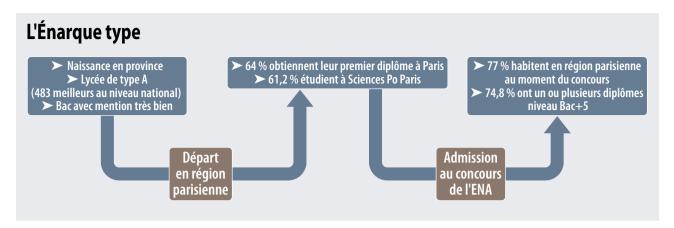
L'ENA ne ressemble pas à la société que nous sommes. » Le 25 avril 2019, Emmanuel Macron a annoncé la suppression de la prestigieuse École nationale d'administration qui forme des hauts-fonctionnaires français et étrangers. Implantée à Strasbourg, l'ENA n'a pas accompli la mission qui lui a été confiée à ses débuts : favoriser un recrutement le plus diversifié possible. Certaines réformes, comme la création d'un troisième concours ou d'une prépa égalité des chances n'ont eu qu'un effet marginal. Réputée élististe et trop dépendante des grands corps de l'administration, elle est aujourd'hui sujette à une rénovation en profondeur.

1518 candidats se sont inscrits au concours de l'ENA en août 2018, soit une augmentation de 10,9 % par rapport à 2017. 80 étudiants ont finalement intégré la promotion Molière.

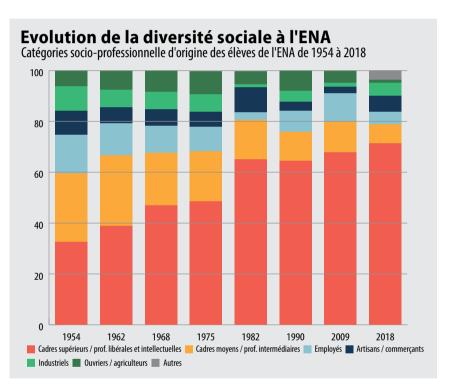
Q U A R T I E R
G A R E

Ecole Nationale
d'Administration

P E T I T E F R A N C E

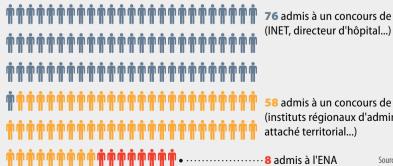






Résultats de la prépa égalité des chances CP'ENA, depuis sa création, en 2009, jusqu'en 2017

142 admis répartis en 9 promotions



76 admis à un concours de classe A+

58 admis à un concours de classe A (instituts régionaux d'adminisration,

Source : Le Monde

Taux de chance pour l'admission à l'ENA

Concours externe de la promotion George Orwell (2015/17)

Pour un étudiant issu des classes populaires

Pour un étudiant issu d'un milieu aisé

Pour un étudiant issu des classes moyennes

Dans les pas de Zouza

Kenza Véla Lopez a le rythme dans la peau. À seulement 15 ans, la passionnée de breakdance enchaîne les compétitions.

e vais arrêter parce que je suis complètement cuite », lâche Kenza en reprenant son souffle. Après un dernier enchaînement, la jeune fille quitte le gymnase Sporty de Lingolsheim avec son père et coach Sébastien Véla Lopez, surnommé Lokos. Il est 21h20.

En cette période de jeûne du ramadan, la championne tente de s'économiser un maximum pour éviter les blessures. Néanmoins, pour la collégienne de 15 ans, pas de place pour le relâchement : « Parfois je suis vraiment motivée et des fois moins. Mais je me rends compte que, quand je ne m'entraîne pas, je perds du terrain sur mes concurrentes. »

Travailleuse d'arrache-pied

Kenza Véla Lopez, dite Zouza, est une breakdanceuse prometteuse. Qualifiée pour les championnats de France l'an passé, elle a remporté le 25 mai le concours de breakdance du NL Contest de Strasbourg. De bon augure pour cette habitante du quartier de l'Esplanade qui baigne dans le hip-hop depuis sa naissance. Eux-mêmes « breakeurs », ses deux parents ont créé la compagnie de danse Mira en 2007. « Elle a le rythme, sa mère a dansé avec elle dans son ventre jusqu'à huit mois de grossesse », se remémore son père.

Cela fait quatre années que Kenza s'est lancée dans la compétition : « J'ai voulu faire comme mes parents qui ont pu voyager grâce à leurs performances. » Environ trois fois par semaine durant presque deux heures, Kenza travaille d'arrache-pied, sous le regard très exigent de son mentor : « Je lui explique qu'elle a tout, qu'elle vit dans une famille de danseurs. Nous, quand on s'entrainait, on n'avait rien, on était dans la rue. Donc les excuses, la flemme, le manque d'envie, je ne veux pas l'entendre. »

L'année prochaine, Kenza se retrouvera dans la catégorie adultes. Pas de quoi inquiéter Lokos: « Elle a déjà "tabassé" des adultes en battle ». dit-il



La jeune fille rêve déjà des Jeux olympiques de 2024.

avec un sourire. Le potentiel de la jeune fille ne fait aucun doute pour l'un de ses partenaires d'entraînement, Samir Ajouaou, âgé de 27 ans : « Je la connais depuis qu'elle est toute petite. Avant, elle n'osait pas se mélanger avec les grands, mais elle a pris en assurance. À son âge elle a déjà fait parler d'elle. Quand elle danse, elle est différente, libérée. »

La perspective des Jeux olympiques de 2024, bien que lointaine, est déjà dans un coin de la tête de l'adolescente : « J'aimerais bien y participer, mais pour cela il faut que je travaille les appuis debout avant de descendre au sol, pour avoir un bagage plus complet. Je sais que le niveau en France est vraiment bon. »

Le monde de la danse demande beaucoup de sacrifices. Yvonnette, maman de Kenza et chorégraphe, fait pour l'instant primer les études : « On la pousse à aller jusqu'au bac et, après, elle pourra prendre une année pour la danse. Je lui souhaite d'en faire son métier, mais je reste prudente, on ne sait jamais combien de temps le corps va tenir. »

Malgré sa notoriété naissante, Kenza reste très discrète sur sa passion dans son collège de l'Esplanade : « Au collège j'aime pas trop parler de ça. Parmi mes amis, il y en a qui ne comprennent pas. La plupart ne font pas beaucoup de sport. »

Cela n'empêche pas sa professeure principale, Hélène Bechtold, de la soutenir. « C'est une élève sérieuse et attentive en classe. Elle s'organise très bien pour le travail malgré son activité annexe. » Elle espère que le breakdance permette à Kenza de s'épanouir à l'école: « J'ai l'impression qu'elle pourrait réinvestir toute la rage qu'elle met dans son sport pour gagner en confiance au collège. »

Prochaine échéance pour Kenza, un championnat international de break à Alès au mois de juillet. Mais avant ça, place au brevet des collèges.

Nathan Ramaherison

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.

11 rue du Maréchal Juin CS 10068 67046 Strasbourg Tél: 03 68 85 83 00 http://cuej.unistra.fr http://cuej.info

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Nicole Gauthier

ENCADREMENT:

Pascal Bastien, Catherine Daudenhan, Daniel Muller, Alain Peter

RÉDACTEUR EN CHEF:

Nicolas Massol

ICONOGRAPHIE:

Sophie Piéplu

RÉALISATION:

Pauline Dumortier, Héloïse Lévêque, Benjamin Martinez, Nicolas Massol, Macha Menu, Sophie Mercier, Thu Thuy Nguyen, Marie Pannetrat, Stacy Petit, Sophie Piéplu, Nathan Ramaherison, Nicolas Robertson, Julia Toussaint, Jonathan Trullard

${\bf PHOTO\ DE\ UNE:}$

Héloïse Lévêgue

${\bf IMPRESSION:}$

Imprimerie de l'Université de Strasbourg. ISSN 2268-7602.